

À vélo !



Avec ses 8 kilomètres de voies cyclables, la Ville d'Éragny est un territoire où les déplacements à vélo sont possibles que se soit pour des circuits découvertes ou touristiques ou pour nos déplacements quotidiens (professionnels, shopping...).

Les Vélo2, vélos en libre-service

Grande accessibilité, liberté, souplesse... Le vélo en libre-service Vélo2 est destinée à faciliter vos déplacements en ville et particulièrement sur l'agglomération de Cergy-Pontoise qui dispose de 49 stations et 320 vélos, dont 220 vélos électriques, répartis sur 10 communes.

Retrouvez les cinq stations implantées sur Éragny

- Boulevard Charles de Gaulle
- À la Gare
- À La Challe
- Au Centre commercial Art de Vivre
- Au Bas Noyer (en remplacement de la station située au Centre Technique municipal qui est supprimée)

Avec une gratuité d'utilisation de 45 minutes à chaque déplacement et plusieurs types d'abonnement disponibles (courte ou longue durée), Vélo2 permet d'aller et venir simplement d'un point à l'autre de l'Agglomération. Simple, original et pratique, il constitue une formidable incitation à l'usage des modes doux.

Le service Vélo2 est accessible à toute personne âgée de plus de 14 ans.

Pour en savoir plus sur les tarifs et modalités d'abonnement, rendez-vous sur le site internet de Vélo2.

www.velo2.cergypontoise.fr ou téléchargez l'application mobile "Nextbike" sur [Google Play](#) pour les utilisateurs Android ou [App store](#) pour les utilisateurs iPhone.

Liens utiles

[Plus d'info sur le site Vélo2](#)